

PAYSAGES ET ENVIRONNEMENT

Vue sur l'intégralité du village de Pimorin - Depuis la centrale à 1000m environ, quasiment tout au Sud de la zone d'implantation prévue.





Église de Pimorin, depuis la centrale à 500m environ et vue depuis la colline Ouest, point de vue noté  sur le plan figure 1

 Zone d'implantation de la centrale

M. le commissaire enquêteur,

Les centrales solaires doivent-elles se faire sans prendre en compte nos paysages et notre environnement ?

Installations photovoltaïques au sol - Guide de l'étude d'impact

Fourni par le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. **Un document qui nous explique comment bien mener une étude d'impact pour l'installation photovoltaïque au sol.**

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guide_EI_Installations-photovolt-au-sol_DEF_19-04-11.pdf

P. 78 du Guide de l'étude d'impact

« L'alibi de l'acceptabilité environnementale du projet revient à considérer que le respect de la biodiversité et des écosystèmes garanti par l'étude d'impact suffit pour attester de l'intégration dans le paysage. **L'étude d'impact ne doit pas présenter de déséquilibre entre études naturalistes et études paysagères, mais au contraire proposer une analyse qui considère l'ensemble des enjeux.** »

- N'y-a-t-il pas au contraire un déséquilibre caractérisé entre l'étude naturaliste et l'étude paysagères qui semble mal et peu fournie ?

«Quelques méthodes pour apprécier les modifications du paysage

Les modifications relatives au paysage peuvent être évaluées à l'aide de plusieurs méthodes complémentaires, parmi lesquelles figurent les photomontages, les cartes de soumission à la vue et les enquêtes sociologiques.

Le paysagiste choisira une ou plusieurs méthodes, en fonction de l'importance des enjeux relatifs au paysage et du degré d'acceptabilité sociale du projet.

Les photomontages

Le photomontage est un moyen technique de représentation des projets qui est immédiatement compréhensible par le lecteur et/ou l'observateur. Les photomontages rendent une vision assez fidèle de l'impact visuel des installations photovoltaïques depuis un point précis d'observation situé à proximité des installations. Cependant, au-delà d'une distance de 3 à 5 km, la représentation par photomontage est rendue plus délicate en raison de la difficulté à représenter le « motif gris » généralement perçu à cette distance.

Par ailleurs, les photomontages présentent plusieurs limites. Le résultat du photomontage doit tout d'abord être relativisé en fonction des conditions de luminosité et de météorologie. En effet, l'aspect d'un même lieu change à différents moments de l'année et en fonction de la météorologie (ciel couvert, beau temps dégagé, conditions de brumes matinales). L'impact visuel d'un projet pourra donc dans la réalité se révéler plus ou moins fort en fonction de l'heure de la journée, de la couverture nuageuse ou de la nébulosité au moment de la prise de vue.

Compte tenu de la difficulté à utiliser une grande panoplie de photos pour un seul lieu, il est possible de privilégier une luminosité forte afin de représenter par le photomontage un impact visuel maximum. Le photomontage ne restitue donc pas toutes les conditions réelles d'observation. On notera ensuite que l'évaluation de la profondeur de champ que produit la vision humaine est impossible sur une photographie.

De plus, certaines caractéristiques particulières des installations pho-

tovoltaïques au sol ne peuvent être restituées, comme les effets de miroitement ou de réflexion des rayons lumineux, même s'ils ne se produisent que de manière anecdotique à l'échelle d'une journée.

Enfin, la définition des moyens de reproduction (photographie et impression) n'est pas suffisante pour restituer fidèlement les installations éloignées. Par conséquent, il devient très difficile du point de vue technique de réaliser un photomontage d'une installation située à plus de 5 km.

La méthodologie pour réaliser les photomontages est la suivante :

Définir les points de prise de vue par rapport au projet ; réaliser les prises de vue sur le terrain ; assembler les images pour obtenir une vue panoramique ; récupérer le modèle graphique du panneau photovoltaïque (photographie, dessin) ; détourner et assembler l'image du panneau ; calculer sur l'image les distances de prises de vue et les dimensions des panneaux ; caler le projet par rapport aux repères de prise de vue ; insérer l'image des panneaux sur le panoramique, en l'adaptant à la perspective, en fonction du nombre d'éléments, de la luminosité et de la couleur ; créer les premiers plans et des arrière-plans, ajouter des voiries et des clôtures, de la végétation ; insérer les images dans le document de présentation.

L'angle de prise de vue pour les photomontages.

La vision humaine est divisée en plusieurs zones, dont la vue centrale et la vue périphérique. **La vue centrale couvre environ 45°** et est sensible aux couleurs et aux formes. Si nous pouvons aisément décrire les objets situés dans cette zone, notre capacité de discernement maximale est limitée à un angle d'environ 1° (ce discernement décroît d'environ 25 % par tranche de 5°). La vue périphérique étend la vision jusqu'à 120°. Si elle ne permet pas de décrire avec précision les objets situés dans cette zone, sa sensibilité aux mouvements permet d'attirer l'attention de l'observateur. Compte tenu de la limitation du champ visuel et pour être au plus près des conditions réelles (pas de déformations dues au montage panoramique), **il est recommandé de présenter les photomontages par secteur de 60°.**»

Carte des points de vue du porteur de projet RWE

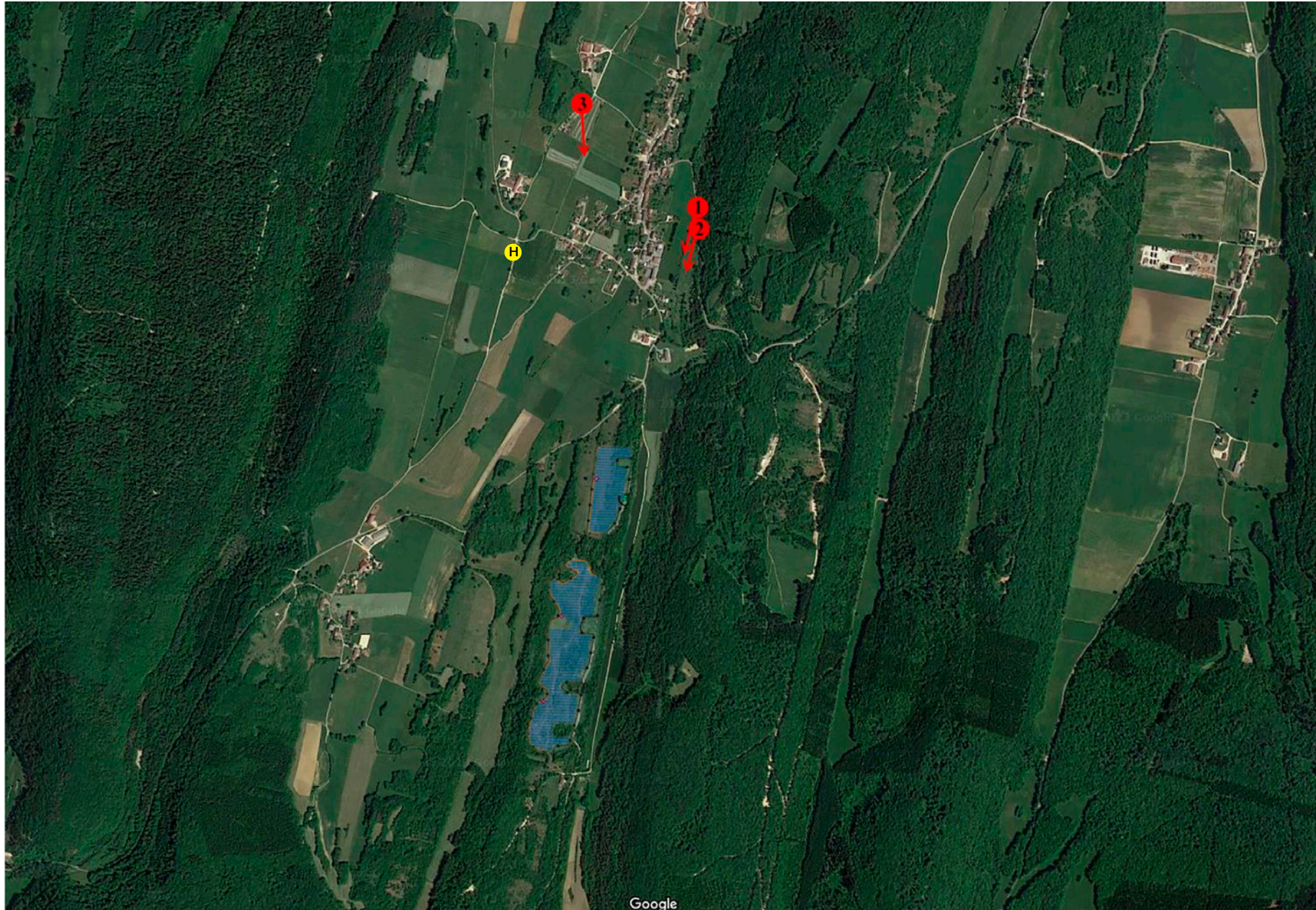


Figure 1 Carte des points de vues complémentaires

Carte permettant de montrer la visibilité réelle du projet depuis le village

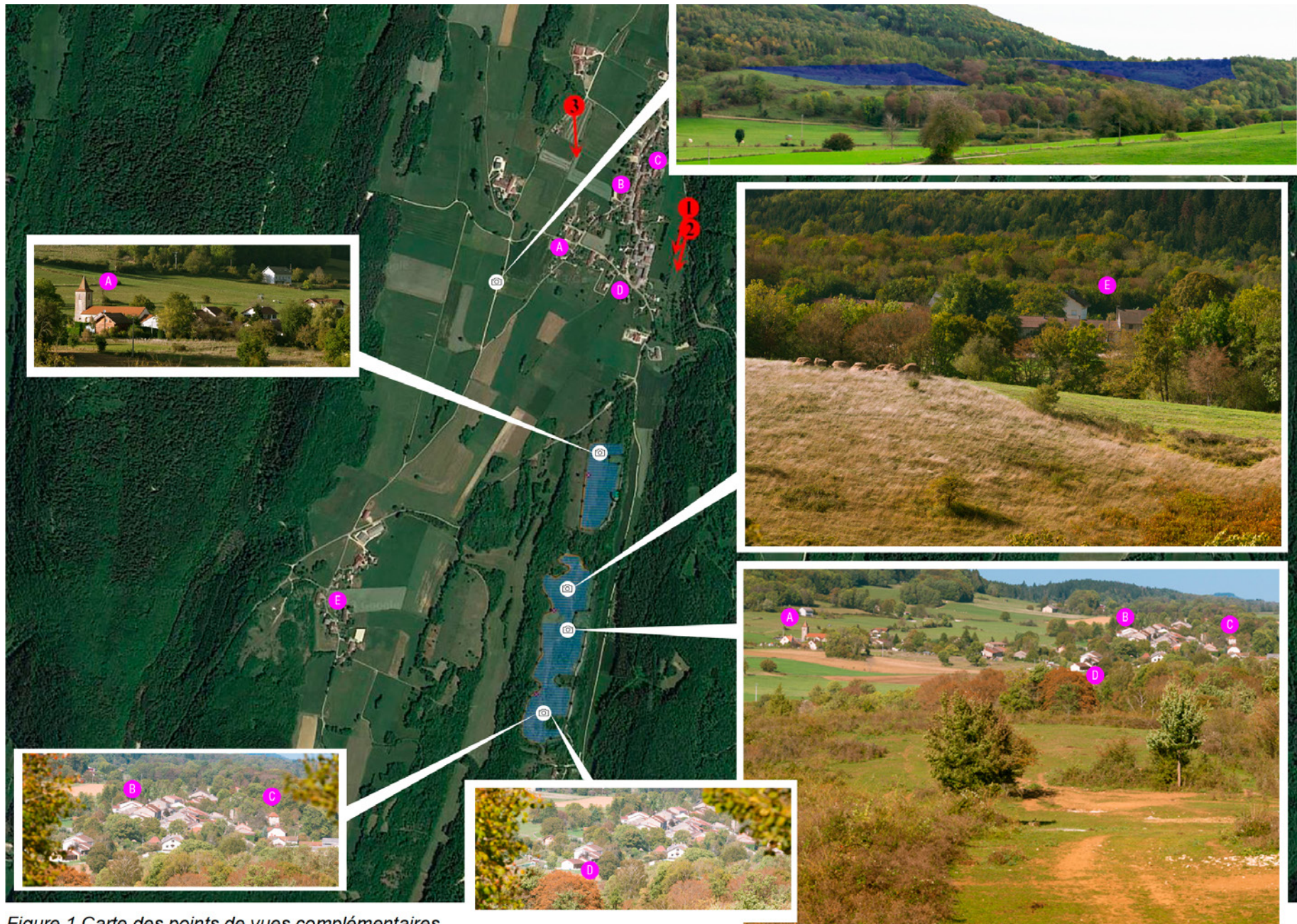


Figure 1 Carte des points de vues complémentaires

Point de vue en «Contre-plongée», prise de vues faite de bas en haut. Ce qui n'est pas l'idéal pour appréhender l'impact paysager de la centrale



Figure 2 Point de vue 1



Figure 3 Photomontage sur Point de vue 1. La centrale solaire est affichée en surbrillance (esquisse), masquée par la végétation.

❶ Vue 1 du porteur de projet RWE

Prise depuis la route menant à Orgelet. Ce point de vue aurait été intéressant pour une implantation de la centrale versant Ouest, entre le GAEC Chamouton et V.E. Industrie (**cf. google map**).

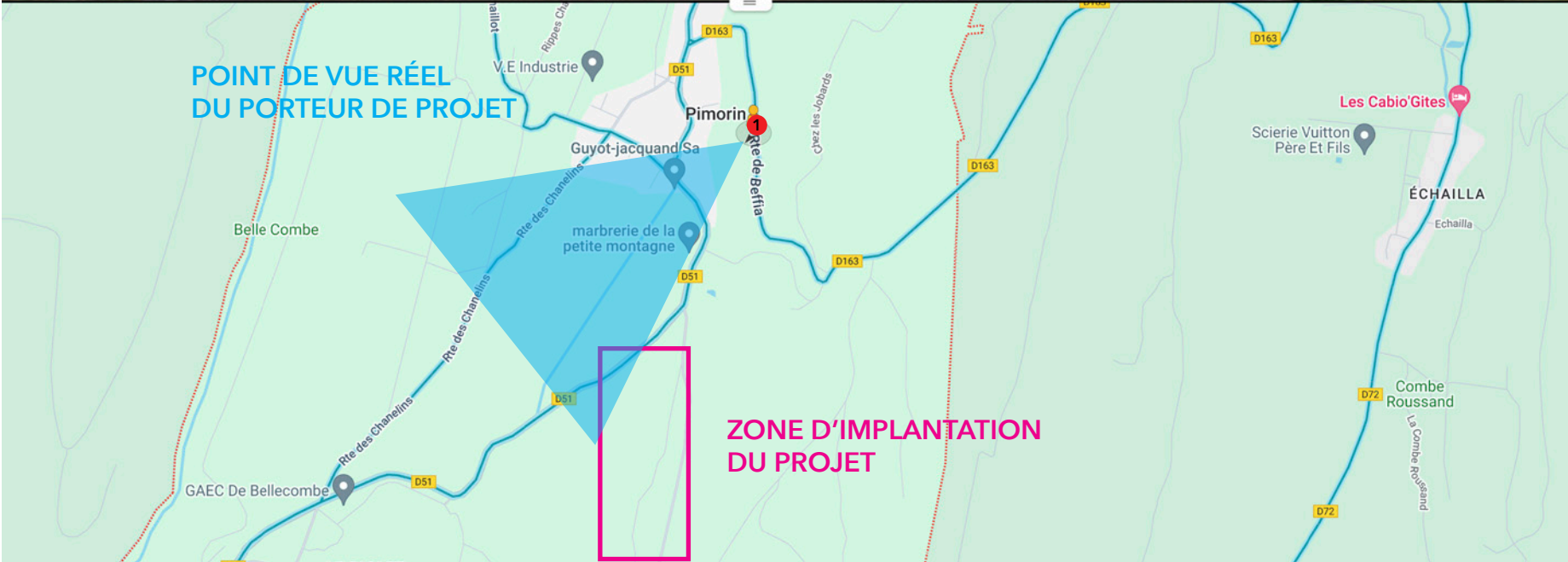
Or la centrale se trouve au Sud du village, sur une colline qui sera bien visible depuis ce versant Ouest justement. C'est donc l'opposé de ce point de vue et l'inverse de ce qu'il aurait fallu faire pour montrer l'impact paysager.

Ici, la centrale se trouve à gauche, derrière les arbres au bout de la route (qui monte, ce qui n'arrange rien pour voir de l'autre côté).

● Peut-on se poser la question d'un tel choix assez inutile en définitif ?

N'y-a-t-il pas une volonté délibérée de minimiser la visibilité de la centrale depuis le village ?

Point de vue 1 du client inintéressant (Google streetview)



Les points 1 et 2 sont identiques, à 20 m près, quel intérêt ?



Figure 4 Point de vue 2



Figure 5 Photomontage sur le point de vue 2. La centrale solaire est affichée en surbrillance (esquisse), masquée par la végétation.

② Vue 2 du porteur de projet RWE

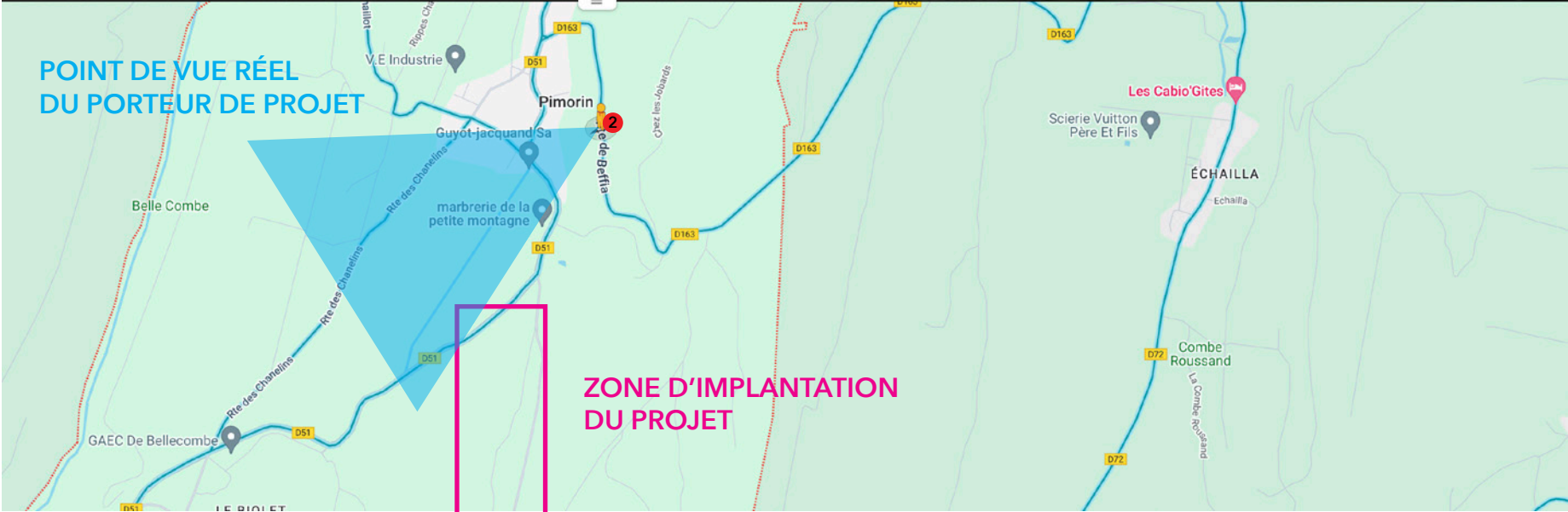
Ce point de vue se situe à 20m plus haut sur la route que le point 1... Sur le même versant Est par rapport au village et d'où la centrale n'est effectivement pas très visible, voire même pas du tout visible au regard de la montée et de la végétation, en «Contre-plongée», prise de vues faite de bas en haut.

- N'y-a-t-il pas d'autres points de vue plus intéressants dans le village pour ne pas avoir créé un point de vue différent du 1er ?

- Y-a-t-il un manque de savoir-faire ou une volonté délibérée du porteur de projet de masquer l'impact paysager et la visibilité de la centrale depuis le village ?

De toute évidence, ce travail n'est pas sérieux et tout au plus bâclé.

Point de vue 2 du client inintéressant (Google streetview)



L'angle de l'objectif donne une impression d'éloignement de la colline.
Le point de vue choisi est également bien au nord du village.
Qu'en pensent les habitants du SUD dont la vue sur la centrale est bien visible ?



Figure 6 Point de vue 3

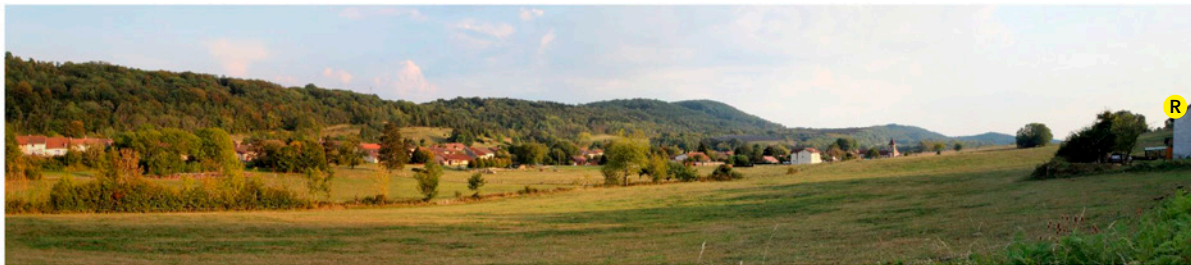


Figure 7 Photomontage sur le point de vue 3, la centrale est légèrement visible sur la partie centre-droite de l'image.

R Repère pour point de vue suivant
Maison à l'angle des Rippes Chamouton

3 Vue 3 du porteur de projet RWE

Un point de vue du bon côté (versant Ouest) pour voir la centrale depuis le village.

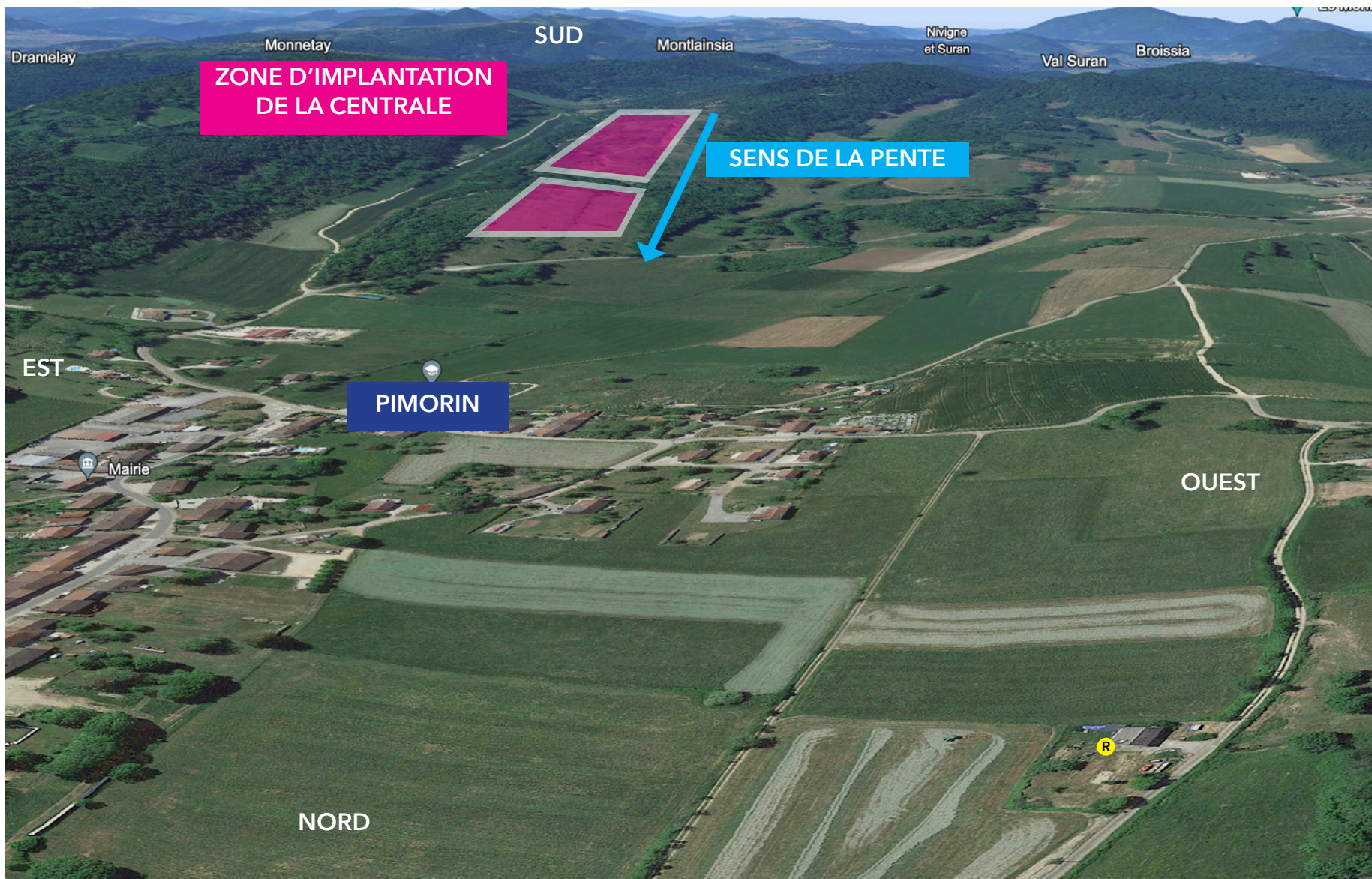
Cependant, l'utilisation d'une image panoramique et d'un objectif grand angle a pour résultat l'impression d'un éloignement du site prévu pour l'implantation.

En effet, l'homme a une vision proche d'un objectif 30mm à 50mm. Ce qui aurait pour conséquence de montrer que le site est très proche du village.

De petites images, en format panoramique (< 24mm) ne sont pas idéales pour visualiser la centrale. Même sur un écran 27' en plissant les yeux, nous avons du mal à voir où se situe la centrale.

- Y-a-t-il encore un manque de savoir-faire ou une volonté délibérée du porteur de projet de minimiser l'impact paysager et visuel de la centrale depuis le village ?

Point de vue en 3D au dessus du point 3 du porteur de projet (Google Earth)



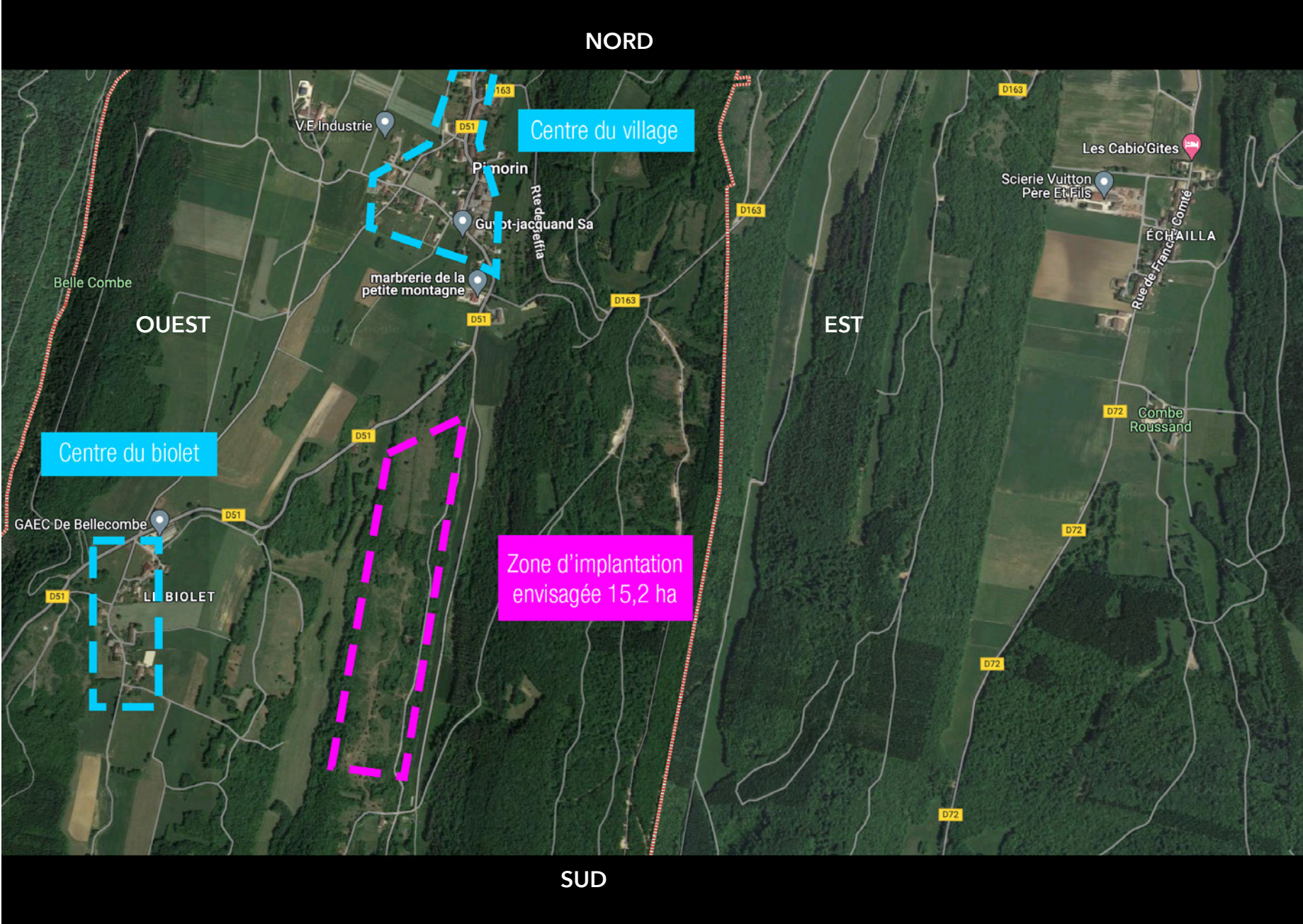
R Maison à l'angle des Rippes Chamouton

Montage 3D permettant d'appréhender la taille du projet par rapport au village



Risques incendies élevés

Zone d'implantation, proximité et taille en rapport au village et aux forêts alentours



Étude paysagère

L'étude paysagère analyse l'état initial dans lequel s'inscrit le projet solaire : présence de sites naturels remarquables, sentiers de randonnées et routes, montagne ou plaine, etc. Avec une hauteur atteignant les 4 mètres au point le plus haut et la plantation de haies, la centrale solaire s'intègre aisément dans le paysage. Plusieurs photomontages sont réalisés depuis différents points de vue soigneusement sélectionnés afin de simuler la visibilité du parc.



Emplacement du projet depuis la voie d'accès au lieu-dit La Rippe Chamouton, au nord-ouest du village de Pimorin
© Abies Énergies & Environnement



Photomontage depuis le chemin bordant la lisière orientale du projet (sous-secteur nord) en direction du sud
© Abies Énergies & Environnement

3 questions sur... L'énergie solaire photovoltaïque

Qu'est-ce que le photovoltaïque ?

Un panneau solaire photovoltaïque, via ses cellules, convertit l'énergie du soleil en électricité. À l'inverse d'un panneau solaire thermique, le panneau solaire photovoltaïque capte la lumière du soleil, et non pas la chaleur.

Le parc produira-t-il de l'électricité toute l'année ?

Oui, même par temps couvert. En 2022, la production d'électricité d'origine solaire photovoltaïque s'élevait à 19,1 TWh, en hausse de 30 % par rapport à l'année 2021. Elle représente 4,2 % de la consommation électrique française annuelle.

2 Prospectus distribués aux habitants du village

Les 2 prospectus distribués aux habitants (pour ceux et celles qui les ont bien eus) ne montrent pas clairement la taille du projet et sa visibilité depuis le village.

- Est-ce encore une fois une maladresse ou une volonté délibérée du porteur de projet de minimiser l'impact visuel et paysager de son projet ?

Les photographies utilisées montrent 6 rangées de panneaux solaires en « contre-plongée » depuis le chemin qui mène à Penloup, autrement dit au milieu du bois...

- Projet de 15ha et de 27 700 modules, est-ce bien sérieux ?

De toute évidence, ce travail n'est pas sérieux et tout au plus bâclé, il ne permet pas aux habitants de juger en conscience de la visibilité de la centrale depuis le village.